

Les ventes de GSM ont reculé de 12,6 % fin 2008

Les ventes de téléphones portables dans le monde ont reculé au quatrième trimestre 2008 de 12,6 %, à 289 millions d'unités vendues, par rapport à la même période de 2007, selon le cabinet de marketing IDC. Sur l'année entière, le secteur a enregistré une croissance anémique limitée à 3,5 %, avec 1,18 milliard de téléphones vendus, contre 1,14 milliard en 2007. D'après IDC, après le retournement « inhabituel » constaté en fin d'année, le premier semestre 2009 devrait rester « difficile ».

La Russie s'apprête à renflouer ses banques

La Russie s'apprête à injecter environ 40 milliards de dollars (31 milliards d'euros) de fonds propres dans ses banques, a annoncé le ministre des Finances, Alexeï Koudrine. Il a invité la banque VTB à prendre part à ce plan bien que le directeur général de la deuxième banque de Russie, Andreï Kostine, ait déclaré qu'aucune décision n'avait été prise concernant une augmentation de capital. Moscou s'est déjà engagé à apporter 950 milliards de roubles (20,4 milliards d'euros) aux

principaux établissements bancaires du pays sous forme de prêts, afin d'aider le secteur financier russe après la fuite de capitaux étrangers provoquée par la crise mondiale du crédit. « Il est important que de telles mesures soient prises. Tous les actionnaires seront gagnants, y compris les actionnaires minoritaires », a-t-il ajouté. Une source avait auparavant déclaré que le gouvernement russe avait accepté d'apporter à la banque, contrôlée par l'Etat, 200 milliards de roubles de fonds propres.

TCLM Toelen Cats fusionne avec HLB Dupont Koevoets

Les cabinets d'audit et d'expertise comptable TCLM Toelen Cats (8,5 millions d'euros de chiffre d'affaires) et HLB Dupont Koevoets (5,7 millions d'euros), vont regrouper leurs activités. Avec 130 collaborateurs et un chiffre d'affaires estimé à 14 millions d'euros, le nouvel ensemble, Toelen Cats Dupont Koevoets, se hissera à la 6e place sur le marché belge. Sur le plan international, l'association sera membre du réseau RSM International, 6e au rang des réseaux internationaux de cabinets d'audit indépendants.

ING Groupe cède 63% de sa filiale canadienne

Le bancassureur néerlandais ING a annoncé qu'il céderait l'essentiel de sa filiale canadienne à des investisseurs locaux. Montant de l'opération: 1,2 milliard d'euros. « ING a conclu plusieurs accords de vente portant sur l'essentiel de sa participation dans ING Canada », a indiqué le groupe. La part du bancassureur dans ING Canada passe de 70% à 7%. ING Canada est leader sur le marché canadien des produits d'assurance hors assurance-vie. Une décision qui s'intègre dans le projet de recentrage sur les activités d'épargne et d'investissement.

Dexia songe à quitter l'Australie

Le groupe bancaire belgo-français, Dexia, envisagerait de céder sa filiale australienne et son portefeuille de créances et de financement d'infrastructures de 1,29 milliard de dollars US (environ 988 millions d'euros), indique Reuters se basant sur des « sources bancaires ».

Ce projet de cession de Dexia Credit Locale Asia Pacific Pty Ltd intervient après l'annonce fin janvier que le groupe comptait céder ou adosser à des partenaires ses activités en Australie, en Europe de l'Est, au Mexique, en Inde et en Scandinavie.

Cet ensemble de mesures devrait se traduire par la suppression de quelque 900 emplois.

Un porte-parole de Dexia à Sidney a refusé de commenter ces informations.

Selon l'une des sources bancaires, une banque conseil sera nommée dans les semaines qui viennent pour réaliser la vente.

La filiale australienne du groupe est très active en Australie dans le financement de projet d'infrastructures et les investissements liés à l'énergie.

Les participations de Dexia dans la boutique de gestion australienne Ausbil et dans RBC Dexia Investor Services ne sont pas concernées par l'opération de cession, a-t-on ajouté de mêmes sources.

Dexia a reçu en septembre 6,4 milliards d'euros de capitaux des Etats français, belge et luxembourgeois ainsi que de ses grands actionnaires privés, alors que la crise financière menaçait sa solvabilité.

La banque, qui publiera ses résultats annuels le 26 février, prévoit pour 2008, une perte nette de trois milliards d'euros. *◇ Reuters*

Finance

Deminor passe à l'offensive judiciaire dans l'affaire Madoff

Le cabinet de conseil aux actionnaires Deminor va porter plainte contre plusieurs fonds d'investissement au Luxembourg.

Tronant au-dessus d'une escroquerie pyramidale estimée à 50 milliards de dollars, Bernard Madoff se retrouve aujourd'hui en haut d'une toute autre pyramide... judiciaire celle-là. La bataille judiciaire s'annonce longue et coûteuse. Partout dans le monde, une kyrielle de cabinets d'avocats lancent des actions au nom des investisseurs lésés. Après avoir fourbi ses armes pendant plusieurs semaines, Deminor passe à l'offensive. Hier, le cabinet de conseil aux actionnaires, a annoncé qu'il allait porter plainte contre plusieurs fonds d'investissement basés au Luxembourg, et exposés à la société d'investissement de Bernard Madoff. Une plainte en référé devrait être déposée vendredi 6 février devant le tribunal de commerce de Luxembourg, a indiqué Erik Bomans, lors d'une conférence de presse. L'action en justice visera les fonds Luxalpha et Lux Invest (dont UBS Luxembourg était dépositaire), et Herald Fund (qui a pour dépositaire HSBC Luxembourg).

UNE MINORITÉ D'INVESTISSEURS BELGES

Dans cette affaire, Deminor représente les intérêts de environ 600 investisseurs qui ont investi dans des fonds domiciliés au Luxembourg ou dans des pays off shore. « Nous représentons une petite minorité de



Le gérant Bernard Madoff se retrouve au cœur d'une gigantesque escroquerie qui va donner lieu à des années de bataille judiciaire.

Belges. Ils ont été moins nombreux à se manifester que les Suisses ou les Français. Mais cela ne veut pas forcément dire qu'ils sont moins concernés. Le montant des pertes des investisseurs belges que nous avons regroupés se monte à environ 10 millions d'euros », explique Erik Bomans. Le représentant de Demi-

nor estime entre 250 et 300 millions d'euros les pertes subies par les investisseurs qu'il représente. La recherche des responsabilités éventuelles des banques dépositaires (HSBC, UBS,...) s'annonce longue et complexe. L'escroquerie Madoff pourrait avoir fait jusqu'à trois millions de victi-

mes directes ou indirectes dans le monde, a estimé hier le cabinet d'avocats espagnol, Cremades & Calvo Sotelo. Cette estimation provient du recoupement de données recueillies par 30 cabinets d'avocats défendant dans 25 pays les victimes de l'escroquerie. Selon les avocats, la fraude Madoff va débou-

cher sur un total d'environ 15 000 plaintes dans le monde.

10 À 15 ANS DE PROCÉDURE
Luc Schaack, avocat chez AS avocats, qui travaille aux côtés de Deminor s'attend de son côté à « 10 à 15 ans de procédure ». « Les institutions impliquées verront qu'il est dans

leur intérêt de trouver une solution. Les coûts indirects liés à la perte de confiance dans les investissements au Luxembourg seraient encore plus importants pour le pays », ajoute Erik Bomans. Les fonds d'investissement du Luxembourg, dont l'image a été sacrément écornée, seraient exposés à hauteur de 5 à 7 milliards d'euros dans l'affaire Madoff, a déclaré début janvier un député luxembourgeois, membre d'une commission sur la crise financière. Deminor va aussi demander des éclaircissements au régulateur luxembourgeois, la CSSF par voie de questions écrites, et n'exclut pas non plus de mettre en jeu sa res-

L'escroquerie Madoff pourrait avoir fait jusqu'à 3 millions de victimes dans le monde

ponsabilité si des manquements étaient révélés.

Alors que des questions se posent sur l'efficacité des contrôles, la CSSF a pris l'initiative en décidant de retirer mardi son agrément à Luxalpha, dont elle va demander la liquidation judiciaire. *◇*

Krystèle Tachdjian

L'Anglais Aviva bénéficie de sa diversification

Leader de l'assurance au Royaume-Uni, cinquième au niveau mondial, Aviva a plutôt bien résisté au choc de la crise.

Les ventes de ses produits d'épargne à long terme ont en effet progressé de 1 % en 2008, à 40,28 milliards de livres (45,33 milliards d'euros), mais cette hausse est à relativiser du fait de la chute brutale de la livre sterling... qui aboutit à un recul des ventes de 7 % en valeur.

Autre bémol, lié directement à la crise et à la chute de la valeur des actions : la revue à la baisse des conditions de l'accord de l'été dernier, qui

devait permettre à près d'un million d'assurés de la filiale Norwich Union (rebaptisée Aviva) de recevoir 1 milliard de livres de surplus. Aviva bénéficie pleinement de sa stratégie d'expansion et de diversification, notamment en Asie, pour contrer les effets de la crise. Les produits assurance-vie et retraite ont augmenté de 11 %, en revanche les produits d'investissement ont chuté de 43 %.

Les conditions de marché pour 2009 sont considérées comme « imprévisibles ». *◇*

Johann Harscoët, à Londres

CHAMBRE CRITIQUÉS PAR DE NOMBREUX DÉPUTÉS, LES EXPERTS ONT ACCEPTÉ DE REMETTRE LEUR OUVRAGE SUR LE MÉTIER

La commission d'enquête parlementaire Fortis s'offre un sursis

Coup de théâtre, hier soir, au sein de la commission d'enquête parlementaire Fortis. Les experts se sont dits prêts à remettre l'ouvrage sur le métier pour permettre aux députés de poursuivre leurs travaux. La veille, ils avaient pourtant estimé que la commission ne pouvait pas continuer...

Reprenons. Mardi, les quatre universitaires rendaient un rapport cinglant. La poursuite des travaux parlementaires constituerait une

violation de la séparation des pouvoirs, notamment parce que l'enquête des députés interférerait avec des procédures judiciaires (civile, pénale, administrative) en cours. Un comble pour une commission chargée précisément de traiter des pressions présumées subies par la Justice de la part de l'exécutif !

Le propos, radical, a semé la consternation parmi les politiques. Mercredi matin, l'affaire a déboulé sur la table du « kern », le conseil

des ministres restreint du gouvernement fédéral.

Les députés ont cherché, eux aussi, une porte de sortie pour ne pas enterrer la commission Fortis. Pendant plusieurs heures mercredi après-midi, les membres de la commission d'enquête ont défendu à l'Assemblée le rôle du Parlement, allant jusqu'à prendre... Montesquieu à témoin. Les députés ont aussi critiqué, parfois avec des mots très durs, le rapport des experts. Karine Lalieux (PS), par exemple, a stigmatisé les « a priori » des universitaires. Jean-Marc Nollet (Ecolo) a épinglé les « nombreux problèmes » de leur texte. Le MR et le CD & V se sont montrés les plus réservés.

En fin de séance, les deux experts néerlandais ont fini par lâcher du lest. « On peut penser à écrire les modalités de ce que vous pouvez faire. Il y a peut-être encore des pistes de réflexion », a indiqué Jean Dujardin. « Notre rapport n'a pas manqué son effet. Un débat était nécessaire au plus vite. Vous avez juré que vous n'allez pas vous immiscer dans les procédures judiciaires en cours. Je vous pose la question : en êtes-vous sûr ? Si vous en êtes sûr, je suis rassuré. Nous allons nous concerter et réfléchir à un nouveau rapport », a embayé Frans Va-

nistendael. Concrètement, les experts vont désormais déterminer quels actes peuvent précisément poser la commission d'enquête. Ils diront, d'ici le 16 février, de quelle marge de manœuvre vont pouvoir disposer les parlementaires.

Dans le même temps, le président de la commission d'enquête, Bart Tommelein (Open VLD), envoie aujourd'hui même des lettres au procureur général près la Cour de Cassation, au procureur général près la

cour d'appel de Bruxelles et à la présidente du Conseil supérieur de la Justice. Son objectif est d'être informé précisément de l'état d'avancement des procédures judiciaires en cours et des délais qui sont envisagés pour les mener à leur terme. L'ouverture de deux experts hier soir permet à la commission Fortis d'éviter, provisoirement, le crash. Mais sa mission reste très ardue. Sa liberté d'action sera mince. Et sa réussite incertaine. *◇* A.NX

La Sicafi Web va accroître son patrimoine immobilier

Très prochainement, la Sicafi Warehouses Estates Belgium (WEB) va accroître son patrimoine immobilier de quelque 29,500 m2. L'opération porte sur l'acquisition, en phase finale de négociation, d'un portefeuille de divers bâtiments dans la région de Charleroi. Des espaces essentiellement commerciaux (industriels à Fleurus), aujourd'hui occupés à 100 % et dont la majorité des baux (13 sur 20) sont signés pour une durée de cinq à dix ans.

L'opération d'acquisition, explique Robert Wagner, directeur gérant de

la Sicafi WEB, porte sur un montant de l'ordre de 8 à 10 millions EUR. La rentabilité est proche de 8 %, ajoute-t-il.

Par ailleurs, WEB annonce l'issue favorable d'un procès en appel intenté pour la propriété, contestée, d'un terrain à Dampremy (faillite Delbrassine). Le jugement rend la pleine propriété de ce terrain de deux hectares à la Sicafi WEB. « Près de 10,000 m2 sont potentiellement commercialisables sur ce site » souligne Wagner qui veut « créer au plus vite de la valeur au bénéfice des actionnaires de la Sicafi ». *◇* H.L.



Jean Dujardin (VUB), Adrien Masset (Ulg), Jean-François Van Drooghenbroeck (UCL), Frans Vanistendael (KUL) : les quatre experts vont poursuivre le travail.

Ping An attend toujours une réponse du gouvernement

Le premier actionnaire de Fortis, Ping An, attend toujours la réponse du gouvernement concernant le « deal » amélioré, a indiqué hier le bureau d'avocats White & Case qui représente le groupe chinois. « Nous essayons de prendre contact, mais le gouvernement ne réagit pas », a-t-il dit. L'actionnaire chinois a déjà menacé de voter contre l'accord renégocié s'il n'obtenait pas de réponse satisfaisante du gouvernement. A l'heure actuelle, Ping An affirme n'avoir pris aucune décision concernant son vote lors de l'assem-

blée générale de mercredi prochain. Le cabinet de conseil aux actionnaires RiskMetrics, lui, sort du bois. En recommandant un vote favorable sur les avenants obtenus la semaine dernière. Le cabinet américain insiste sur les changements substantiels apportés aux deals de l'automne, soulignant que Fortis Insurance Belgium constitue, avec les assurances internationales, « une source de revenus historiquement fiable ». La transaction amendée réduit par ailleurs l'exposition de Fortis aux actifs toxiques, ajoute-t-il. *◇*